

Notes de présentation au Comité de la Chambre des communes sur l'Accord de Partenariat transpacifique  
Denis Bolduc, secrétaire-général, SCFP-Québec  
Ville de Québec  
11 mai 2016

Monsieur le président, membres du comité, merci de nous avoir invité pour parler de l'Accord de Partenariat transpacifique.

Mon nom est Denis Bolduc ; je suis secrétaire-général du Syndicat canadien de la fonction publique au Québec. Je suis accompagné de Monsieur Mathieu Vick, de notre service de recherche. Nous représentons plus de 110 000 travailleuses et travailleurs qui prodiguent les services publics sur lesquelles comptent tous les Québécoises et Québécois. Le SCFP national est le plus gros syndicat au pays et regroupe plus de 635 000 membres.

Le SCFP a comme objectif de protéger et d'améliorer les services publics dans le but de créer une société plus égalitaire et plus juste, où personne n'est laissé pour compte. **C'est dans cette optique que nous devons recommander au gouvernement du Canada de ne pas ratifier le PTP.**

Évidemment, nous savons tous que le Canada est un pays commerçant et que le commerce international est vital à tous les niveaux de notre économie. Les bons accords commerciaux mettent les intérêts de la population devant ceux des multinationales, et favorisent la création d'emplois et le développement social. Mais sachant que le commerce entre le Canada et les pays du PTP est déjà libre de tarif à 97 %, il est clair que cet accord vise plutôt à renforcer les pouvoirs et les profits des plus grandes sociétés et ce, au détriment des travailleurs, des gouvernements, des contribuables et de tous les citoyennes et citoyens.

Alors voici quelques-unes des principales raisons pour lesquelles la Canada doit rejeter le PTP.

### **1. Le PTP affaiblit notre démocratie**

Premièrement, le PTP a été négocié en secret par les conservateurs, sans aucun avis de la part de l'Opposition ou de la population en général. Ce type d'accord est toujours négocié derrière porte close, parce que dès qu'on sait ce qu'il y a là-dedans, on est choqué !

Par exemple, le PTP accorde aux multinationales étrangères le droit de contester, voire même renverser, des politiques d'intérêt public adoptées par des gouvernements élus démocratiquement. On peut prendre comme exemple la compagnie américaine Ethyl Corp, qui dans le cadre de l'ALENA, a fait abroger une loi canadienne interdisant l'ajout

de l'additif toxique MMT dans le carburant tout en recevant un dédommagement<sup>1</sup> de 13 millions de dollars.

Avec son mécanisme élargit de Règlement des différends entre investisseurs et État (RDIE), le PTP permet aux multinationales les plus riches de poursuivre le Canada pour des centaines de millions de dollars via un tribunal truffé de conflits d'intérêt. Ce tribunal, où siègent des arbitres dont l'intérêt financier est d'interpréter les textes le plus largement possible, évolue complètement à l'extérieur de notre système judiciaire domestique. Ni les compagnies d'ici, ni la population en général y ont accès.

Le Canada est déjà le pays industrialisé le plus poursuivi dans le contexte de RDIE<sup>2</sup>. Dans le cadre du mécanisme RDIE de l'ALÉNA, qui fonctionne comme celui du PTP, le Canada a déjà subi 35 poursuites et a versé plus de \$200 millions en pénalités. Cette somme est bien sûr puisée à même les poches des contribuables. Et la situation ne fera que s'empirer en étendant aux multinationales des pays du PTP l'accès au RDIE.

Rappelons que la compagnie Lone Pine Resources, dont les activités se déroulent presque exclusivement au Canada, mais qui est incorporée dans l'abri fiscal du Delaware, réclame plus de 250 millions de dollars au gouvernement fédéral pour contester le moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste au Québec. Ce moratoire a été déclaré suite à une mobilisation importante de la population québécoise, qui cherchait à protéger le fleuve St Laurent, une importante valeur économique et touristique, ainsi que la source d'eau potable pour des millions de Québécoises et Québécois. Est-ce approprié qu'un gouvernement élu démocratiquement qui prend une décision dans l'intérêt de la population et de l'environnement subisse des poursuites démesurées ? Et sachant que c'est possible, pensez-vous que ça a un effet de dissuasion sur les élus ? Bien sûr que oui. Et c'est encore le public qui perd.

## **2. Le PTP menace les services publics**

Le PTP menace les services publics de plusieurs façons. Premièrement, il y a l'effet cliquet et l'effet statu quo, en anglais les clauses « ratchet » et « standstill », respectivement. L'effet cliquet empêche le retour en arrière lorsqu'un service est privatisé ou une norme a été éliminée, même si le résultat est catastrophique. L'effet statu quo fait en sorte qu'on ne peut pas réglementer davantage un secteur ou rapatrier en régie interne un service qui ne l'est pas au moment que l'accord est implémenté. Ces deux effets favorisent la privatisation et lient les mains des gouvernements futurs.

Un gouvernement ne devrait-il pas avoir la capacité de réglementer un secteur pour protéger la santé de ses citoyens ou pour atteindre ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre ? Un gouvernement ne devrait-il par avoir l'option de rapporter un service en régie interne, si la sous-traitance coûte plus cher et ne livre pas les résultats escomptés ? Ne devrait-on pas avoir la possibilité d'élargir la portée d'un service universel tel l'assurance-maladie pour le bien de nos citoyens ? On se rappellera que

Roy Romanow a dit que si l'ALÉNA avait été en vigueur pendant les années 60, le Canada n'aurait jamais eu son système de santé public.

Par ailleurs, le PTP va augmenter le prix des médicaments de 800 millions par année. Cela va contraindre les budgets des provinces et des gros employeurs qui offrent l'assurance médicament, ce qui aura un impact sur les services et pourrait favoriser de la sous-traitance ou mener à des mises à pied.

### **3. Le PTP renforce les inégalités**

Cet accord que le lauréat du prix Nobel en économie, Joseph Stiglitz, a désigné « le pire accord commercial de l'histoire » ne fera rien pour diminuer les inégalités. D'ailleurs, une étude de Tufts University prédit que le Canada perdra 58 000 emplois, et que le PIB n'augmentera que de 1%...d'ici 2030 ! L'étude démontre aussi que la part du PIB qu'appartiennent les travailleurs va aussi diminuer<sup>3</sup>.

Nos travailleuses et travailleurs seront maintenant en compétition avec des salariés au Vietnam et en Malaisie qui gagnent à peine quelques dollars par jour. Plutôt que de renforcer les conditions de travail et les protections de ces travailleurs, le PTP maintient le statu quo. Par ailleurs, les sociétés étrangères pourront soumissionner sur les contrats publics canadiens, et dans plusieurs cas, apporter leur propre main d'œuvre !

Pour ces raisons, et bien d'autres encore, le SCFP demande au gouvernement du Canada de rejeter le PTP.

---

<sup>1</sup> Public Citizen (2014): Table of Foreign Investor-State Cases and Claims under NAFTA and Other US "Trade" Deals, 14 août.

<sup>2</sup> <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/nafta-chapter-11-investor-state-disputes-january-1-2015>

<sup>3</sup> <http://www.ase.tufts.edu/gdae/Pubs/wp/16-01Capaldo-IzurietaTPP.pdf>